

Nul doute que les Sacrements, trouvant l'âme de Marie si bien préparée n'aient eu sur elle une efficacité particulière et vraiment remarquable. Mais avant de l'établir, il nous faut rappeler quels Sacrements elle a reçus ou pu recevoir.

Elle n'a pas reçu le Sacrement de *Mariage*, et la raison en est facile à concevoir : lorsque Marie et St. Joseph contractaient mariage, ce dernier n'était pas encore élevé à la dignité de Sacrement : car n'oublions pas que les 7 Sacrements ont tous été institués par Jésus-Christ, et que ce que l'on appelle les Sacrements de l'ancienne Loi n'avaient pas en eux la vertu de produire la grâce sanctifiante ou de l'augmenter.

Marie n'a pas reçu non plus le Sacrement de *pénitence* : il ne pouvait qu'être invalide à son égard. En effet quelles fautes aurait accusées la Sainte Vierge à son confesseur, et quel jugement celui-ci aurait-il pu porter sur sa culpabilité ? L'accusation douloureuse des péchés, l'absolution du confesseur qui a porté jugement, au nom de Dieu, sont certes les parties nécessaires de ce signe qui se nomme le *Sacrement de pénitence*. Marie avait sans doute une haine et une horreur profonde du péché : mais au sens strict, elle n'en avait pas la *contrition*, car celle-ci est la douleur des fautes que l'on a commises et non point de celles des autres.

On peut donc sourire de la curiosité trop naïve de certains écrivains du moyen-âge qui ont perdu leur temps et leur latin à se demander lequel, de St. Pierre ou de St. Jean, était le confesseur de la Ste. Vierge.

Marie n'a pas reçu non plus le *Sacrement de l'Ordre* : ce qui ne veut pas dire que, pour des raisons très vraies, on ne puisse l'invoquer sous le titre de "*Régina cleri* : " *Reine du clergé*. La raison de cette exclusion c'est que, d'après la volonté de Jésus-Christ, les *femmes* ne peuvent pas recevoir le Sacrement de l'*Ordre*. De par l'institution divine, le ministère ecclésiastique est *exclusivement* la fonction de l'*homme* ; lui seul est susceptible de recevoir le *caractère* que confère ce Sacrement.

Il semble aussi qu'on doive dire que Marie n'a pas pu recevoir le Sacrement d'*Extrême Onction*.

Je sais que des théologiens ont pensé qu'elle l'avait reçu,